CODEF FORMATION
PRÉVENTION DES RISQUES

PROGRAMME DE FORMATION

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR) - ENCADRANT

PUBLIC VISÉ

Chefs de chantier, Conducteurs de Travaux

PREREQUIS

Savoir lire, écrire et parler le français.
- Connaissances dans le vocabulaire et les techniques d'intervention sur les ouvrages de réseaux aériens et souterrains.
- Connaissances réglementaires du

MÉTHODES MOBILISÉES

Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation
Plans de réseaux
Tablettes connectées à internet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer) (possibilité de réalisation du test à l'oral)

DURÉE

1 jour (7 heures) - de 6h de formation + 1h de test

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation

Code de l'Environnement - Arrêté du 15/02/2012 – Article R.554-31 + 32 - Arrêté du 22/12/2015
En cas de réussite aux tests, délivrance d'une attestation de compétences permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR.
Validité : 5 ans

OBJECTIFS

- Renforcer les compétences des encadrants intervenant en préparation administratives et techniques des travaux à proximité des réseaux, afin d'obtenir l'AIPR "encadrant"
- Améliorer le niveau de sécurité des chantiers à proximité des réseaux.

CONTENU DU PROGRAMME

- Connaissance et maîtrise du contexte réglementaire (DT DICT – Guide Technique) ;

- Les procédures avant et pendant le chantier ;

- La mise en sécurité lors de l'intervention à proximité des différents types de réseaux:
> Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
> Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
> Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
> Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
> Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

- Topographie, cartographie, le marquage piquetage

- Les différents acteurs et leurs rôles ;

- Identification et conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident

Zone Industrielle - Rue Jules Weinbrenner | 68800 VIEUX-THANN • Tél. : 03 89 37 88 17 • gestion@codef-formation.fr • www.codef-formation.fr
Siret : 316 418 318 00077 – APE 8559 A - TVA FR 65 316 418 318